L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAU No 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 15 JUILLET.

NOUVELLES DE FRANCE.

Nous empruntons aux journaux de Paris du 29 et du 30 juin les informations suivantes ;

Les journaux continuent à s'occuper de la session des Conseils généraux.

"Contrairement à ce qui a été annoncé, dit *Paris Journal*, après la *Patrie*, la prochaine session des Conseils généraux s'ouvrira, comme le veut la loi, le premier lundi qui suit de 15 août, c'est-à-dire le 50 du même mois.

"Seulement, comme les assemblées départementales ne pourront pas délibérer sur la répartition des contributions, on prévoit que cette session sera, partout, d'assez courte durée."

Le *Constitutionnel* publie les informations suivantes :

"Le ministère, n'ayant plus à perdre un temps précieux dans les discussions passionnées et stériles de la Chambre, va concentrer toute son activité et sa vigilance sur la politique intérieure. Aujourd'hui, les ministres se sont réunis sous la présidence du maréchal.

"Dans ce conseil, deux questions d'un ordre secondaire ont été résolues. Les membres du cabinet ont ensuite échangé leurs impressions au sujet de la session des Conseils généraux, et de l'époque la plus favorable pour les élections générales. Chaque ministre a vait à consulter les sénateurs et les députés du parti conservateur, ainsi que les fonctionnaires, sur la date généralement acceptée.

"Les sénateurs et les anciens députés sont d'accord pour désirer que les élections générales aient lieu du 15 au 20 octobre, alors que les habitants de la campagne, leurs moissons récoltées et leurs vendanges faites, peuvent se rendre au scrutin.

"Le ministère, sans prendre d'engagement, a promis de tenir compte de ces observations."

Le *Soleil*, de son côté, consacre un article à examiner ce qui est pour lui la question du jour, c'est à dire les élections départementales, qui devraient précéder la session d'août des Conseils généraux ; voici quelques-unes des observations qu'il fait à ce sujet :

"Il y a une loi impérative qui a décidé que les Conseils généraux se réuniraient au mois d'août.

"Personne n'est au-dessus de la loi : personne, *pas même le gouvernement*.

"Le gouvernement n'a pas le droit de déclarer, par un décret, que la loi ne sera pas exécutée.

"Ce décret aurait beau être longuement et savamment motivé.

"Ce serait un acte de dictature.

"Nous sommes pleinement rassurés sur ce point.

"Le gouvernement, nous en sommes convaincus, ne sortira pas de la légalité.

"Les Conseils généraux auront, comme d'habitude, leur session d'août.

"Au fond, ajoute le *Soleil*, le travail de répartition du rôle des contributions directes, n'est qu'une formalité, qui se répète chaque année : il ne remplit pas même une séance.

"Dans leur session d'août, les Conseils généraux ont à traiter 52 d'autres affaires plus difficiles.

"C'est également le vœu de la loi que cette année le renouvellement par moitié des Conseils généraux ait lieu avant leur session d'août.

"D'abord, en faisant procéder en juillet aux élections départementales, on éviterait un inconvénient qui aurait sa gravité : on éviterait d'avoir une session d'août de Conseils généraux, dont la moitié des membres continueraient à exercer un pouvoir contestable et contesté.

"Ensuite, il y aurait avantage à avancer plutôt qu'à retarder cette épreuve préliminaire, qui peut être une indication utile pour les élections générales.

"A l'heure actuelle, les élections départementales se feraient dans les meilleures conditions relatives possibles."

—Dix-sept adresses, émanant de conseillers généraux, de municipaux et de notables commerçants ont déjà été envoyées à M. Thiers, pour lui offrir la candidature, dans diverses circonscriptions électorales représentées actuellement par des députés monarchistes ou bonapartistes.

Des adresses analogues, venant des départements de l'Est, ont été également envoyées à M. Gambetta.

L'*Union Républicaine*, de Bourges, vient d'être condamnée en la personne de son gérant, à quinze jours de prison et 500 fr. d'amende pour la publication d'une lettre apocryphe qu'aurait adressée le général de Gaulle à M. Duclerc, vice président du Sénat.

"M. Thiers lancera-t-il ou ne lancera-t-il pas de manifeste ? Hippocrate dit oui, mais Galien dit non."

Voici ce que dit le *Moniteur universel* :

Quelques journaux annoncent que M. Thiers a rédigé son manifeste et qu'il ne tarderait pas à le publier. Nous pouvons savoir que cette nouvelle est inexacte.

Nul ignore parmi les personnes qui fréquentent l'hôtel de la place Saint Georges, que M. Thiers ne rédige qu'avec beaucoup de soin et très lentement de semblables documents.

En second lieu, il paraît très certain que, comme nous l'avons dit, on a renoncé à publier, dès à présent, ce manifeste que ce n'est qu'après que tous les renseignements parvenus des départements tendent à démontrer qu'il serait plutôt un danger qu'un appui pour le parti républicain.

Le fusionnisme, dit la *Patrie*, se rétrécit de jour en jour.

Hier, était M. Morel, député de la Manche et secrétaire du centre gauche, qui rompait ostensiblement les liens qui l'avaient lié jusqu'ici aux membres de la fraction hostile du Parlement : aujourd'hui, c'est un autre député du centre gauche, M. Dutilleul, représentant de Compiègne, qui se déclare hautement d'avoir voté l'ordre du jour de défiance contre le gouvernement du maréchal.

Les 363, par suite, se trouvent réduits maintenant au chiffre de 361. Cela, du reste, n'a rien qui nous étonne, car il faut bien s'attendre à voir se produire, d'ici au jour du scrutin, de nouvelles défections et de plus significatives métamorphoses.

On lit dans le *Gaulois* :

"Avis aux soldats de la réserve :

"A cause des élections générales, il n'y aura pas, cette année, d'appel de réservistes.

"On parle même de supprimer les grandes manœuvres d'automne."

RUSSIE ET ANGLETERRE.—Les journaux de Saint-Pétersbourg ne cessent pas de se montrer hostiles au chef actuel du Foreign-Office. Le *Golos* dit, notamment, que cette semaine promet d'être riche en événements historiques, et qu'à Londres l'audience donnée à lord Beaconsfield par la reine, aura des conséquences décisives "Ni l'Angleterre, ni l'Autriche ne peuvent plus, ajoute le *Golos*, se cacher le visage. Le commencement des hostilités sur le territoire turc des Balkans, les obligera à entrer en lice." En effet, le *Golos* semble trouver un écho dans une dépêche de Vienne, laquelle annonce que la Russie, se croyant assurée de réussir, par les armes, à fait entendre, par ses représentants à l'étranger, que ses conditions de paix seraient : la rédaction de Batoum ; la constitution de la Bulgarie en un Etat indépendant au nord des Balkans, et le reglement par l'Europe, de la liberté du passage des Dardanelles ; toutes choses fort déplaisantes pour l'Angleterre.

L'ARMÉE RUSSE.—On lit dans le *Memorial diplomatique* :

D'après des informations sûres, la Russie a mobilisé un tout 600,000 hommes, dont 300,000 formant l'armée d'opérations contre la Turquie, tandis que les autres 300,000 sont destinés à couvrir les flancs de la première armée du côté de l'Autriche-Hongrie.

GIRONDE.—Le conseil municipal de Castillon vient d'être dissous. C'est M. Aymen qui a été nommé président de la commission municipale et maire.

Voici la proclamation qu'il a adressée à la population.

Mes chers concitoyens,

Par arrêté de M. le préfet, pris le 15 juin courant, je viens d'être nommé président de la commission municipale de cette ville.

Je n'ai accepté de nouveau, malgré mon grand âge, le fardeau de la mairie qu'afin de défendre les intérêts de la cité gravement compromis.

Vous pourrez tous compter sur moi, vous savez que mon dévouement actif ne m'a jamais fait défaut.

Puisque, malheureusement, la politique a tout envahi et tout troublé, nous ferons ensemble, quand il en sera besoin, de la politique sans malhonnêteté.

En attendant la solution définitive, tous les bons Français ont le devoir de donner à l'illustre et vaillant soldat qui nous gouverne, le plus énergique concours, car il s'applique avec autant de fermeté dans les actes que de patriotisme dans l'âme au salut de la France.

Tous les anciens employés vont être réintégrés dans l'exercice de leurs fonctions, et j'espère que les honnêtes gens approuveront cette légitime réparation.

L'AYMEN,
Chevalier de la Légion d'honneur, membre du conseil général et président de la commission municipale.

Castillon, 25 juin 1877.

—Le tribunal correctionnel de Saint-Malais a rendu son jugement dans l'affaire de Lamerdux, ce jeune imposteur qui avait bouleversé le pays basque par ses prétendues visions de la Vierge. Le prévenu a été condamné pour publication de fausses nouvelles, faites de mauvaise foi, à deux mois de prison, 50 fr. d'amende et aux frais. Il était en liberté provisoire, sous caution jusqu'au jour du jugement. Il a été écroué immédiatement après la décision.

Un nombreux auditoire a assisté pendant deux jours aux débats de cette affaire. Le jugement est définitif depuis le 25 juin, le parquet ni le prévenu n'ayant point fait appel.

—Echos du *Figaro* :

Album.

Une femme jolie, spirituelle,—et intelligente—ne doit donner l'essor à tout son esprit que quand sa beauté commence à flêchir.

C'est ce qu'on appelle, en stratégie, ménager ses troupes.

LE RÔLE DE GAMBETTA PENDANT LA GUERRE.—C'est toujours à la presse allemande que les républicains demandent des arguments pour attaquer le gouvernement, et quand on leur reproche de manquer de patriotisme en agissant ainsi, ils répondent qu'ils agissent en citoyens honnêtes et que c'est dans la presse étrangère qu'il faut chercher la vérité.

Nous dédions, en conséquence, aux républicains ce passage d'un travail du colonel von Rustow, de l'état-major prussien, dont *Paris Journal* a donné une traduction :

Il est presque impossible d'admettre qu'aucun homme compétent, parmi les généraux français, n'ait essayé de faire comprendre à l'homme de loi Gambetta l'inefficacité de son personnel de mobiles, et surtout sa folle présomption de vouloir, lui, mince avocat, s'ériger en général en chef et dicter des plans de campagne à des hommes du métier, dans une situation critique comme celle où se trouvait la France au lendemain de Sedan.

Oui, certes, des observations ont été faites à M. Gambetta ; mais il n'a point voulu les entendre, et, se posant en prophète inspiré, il s'est contenté de répéter sa fameuse phrase : Guerre à outrance.

Pour lui faire ouvrir les yeux à l'affreuse réalité, il eût peut-être été bon de le vêtir des haillons qu'il faisait distribuer à ses soldats pour la campagne d'hiver et de l'incorporer parmi ces malheureux pendant huit jours seulement.

.....

Après Sedan, c'était folie que de continuer la lutte dans de telles conditions : l'ignorance et l'ambition personnelle des révolutionnaires pouvaient seules engager la France dans cette voie et la conduire aux dernières ruines.

Dans toute cette campagne de la Loire, où d'ailleurs la bravoure française est restée ce que Dieu la fait, un seul homme nous inspire des craintes sérieuses : le général d'Aurelle de Paladines, dont les talents comme tacticien et comme administrateur faisent peut-être parvenus à tirer un bon parti des éléments détestables qui composaient son armée.

M. Gambetta, maître souverain de la France à cette époque, n'eut rien de plus pressé que de nous en débarrasser, et nous ne saurions trop l'en remercier en notre qualité de Prussien.

—Marseille, 26 juin.—Hier est arrivé à bord du *Pélusé*, qui avait été embarqué, sur une réquisition du consul de France à Alexandrie, comme simple passager de pont, M. le baron Baillot, ancien directeur du *Skating-Palace* à Paris. M. le baron, qui est âgé de 54 ans, a fort grand air. Au commencement de ce mois, il avait indiqué le Caire de prospectus, annonçant en style poétique la création d'un Kursal, d'un Casino, auquel serait joint une station thermale, qui devait ruiner toutes celles d'Europe, c'était *Ismaïl ville*. Le siége du nouveau Monte Carlo était choisi dans les terrains sablonneux qui séparent Alexandrie de Ramleh. Le baron sédiste avait trouvé parmi une société disposant de 40 millions. Sur une réquisition du juge d'instruction de Paris, le consul de France au Caire l'a fait arrêter et embarquer à Alexandrie. Dès son arrivée, le parquet de Marseille était requis d'opérer l'arrestation à l'arrivée et de le faire ramener à Paris. Il s'agirait, dit-on, de banqueroute frauduleuse et de port illégal de la Légion d'honneur. Cet traitement à l'allégation de la *Liberté*, il n'a nullement été question de complot contre le maréchal de Mac-Mahon. Le baron montre beaucoup de calme et a répondu au commandant Villette qui s'empressait de prendre quelques précautions "soyez tranquille, commandant, je ne songe pas à m'évader : j'ai trop de hâte d'arriver à Paris pour me justifier."

—Ah! bien, non..... Il ne manquerait plus une scène !

Le rédacteur théâtral de l'*Estafette* demande qu'on fume dans les théâtres.

"Si pareille tentative, ajoute-t-il, était faite à Paris, dans l'intérieur, je demanderais seulement à l'imprésario un conseil, que le cigare ne soit autorisé qu'aux galeries.

"L'orchestre resterait ainsi réservé aux dames et aux personnes que la fumée incommode.

"Et tout le monde prendrait son plaisir comme il lui conviendrait.

"C'est ainsi que le très-intelligent directeur des Bouffes-Parisiennes de Bruxelles, à qui on doit la *Fille Angot*, a organisé son théâtre : deux jours de la semaine on ne fume pas : ce sont les jours réservés au high-life belge ; les autres jours on ne fume qu'au balcon et aux places de galerie."

Avec le tabac, le bock, n'est ce pas.

Nos théâtres sont le dernier refuge de la politesse et des convenances.

N'y laissons pas pénétrer le sans-gêne qui envoie au lieu des femmes les bouffées d'un tabac puant.

Avec cela qu'on nous offrira pour cette nouvelle mode les salles de Bouffes !

Si jamais un directeur se permettait cette tentative insensée, je demande que le public se mette en grève.

—Voulez-vous connaître l'histoire d'un jeune avocat bien malheureux ?

C'est infortuné était spécialement épris d'une jeune fille, et on était à la veille de fixer la date de la signature du contrat. Or, un matin, le jeune maître est chargé d'office de défendre un ouvrier soûlard, accusé d'un homicide commis à Montmartre.

Au moment où l'avocat va se résumer dans son réquisitoire, il aperçoit dans l'assistance sa maîtresse et ses parents qui sont venus assister à son début.

La présence de celle qu'il aime modifie ses projets. Il veut prouver son talent ; il s'anime et s'élève à la plus haute éloquence. Bref, il arrive à démontrer que le criminel était fort honnête homme et il parvient à obtenir son acquittement !

Le soir, il se présente chez ses future beaux-parents triomphant, irrésistible et sûr d'avoir plaidé merveilleusement. Mais ils accueillent froidement de tendresse. A sa grande surprise, il trouve la jeune fille froide et les parents embarrassés. Il s'approche d'eux et leur demande la raison de cet accueil.

—Mon ami, lui répond celui qu'il appelait déjà son beau-père, je dois vous le dire..... ma fille en aime un autre.

—Qui ça ?

—C'est l'honnête homme que vous avez rendu aujourd'hui à la société !

.....

LE CONDAMNÉ DE BOTZEN—Le câble a annoncé la condamnation à mort de M. Henry de Tourville par la cour d'assises de Botzen (Tyrol).

Henry de Tourville, nous avons eu occasion de le dire déjà, est ce mari qui, désireux de se débarrasser d'une femme gênante, ne trouve pas de moyen meilleur et plus sûr que de la précipiter du sommet d'une montagne au cours d'une excursion dans le Tyrol.

D'ailleurs, né en France, à Valenciennes, son vrai nom paraît être, d'après l'acusation, Henry Perreau. Il s'est fait naturaliser en Angleterre sous le nom de Tourville. Il s'est marié d'abord à une jeune fille qui avait une fortune de 70,000 livres. Il paraît que, peu de temps après le mariage, en 1869, Mme de Tourville mourait subitement.

En 1875, il s'est remarié à une veuve, Mme Pelkr, qui était âgée de quarante-sept ans, alors qu'il n'en avait que trente-sept, et qui possédait une fortune de 70,000 livres. Il paraît que, peu de temps après, la seconde Mme de Tourville a fait un testament par lequel elle a légué à son mari 37,000 livres.

Voici maintenant comment, d'après l'accusation, est arrivé la mort de Mme Tourville. Le 15 juillet 1876, celle-ci est arrivée avec son mari à Spondinie.

Le lendemain matin, ils ont fait ensemble une excursion en voiture. A un certain endroit, ils sont descendus de voiture et ont renvoyé le cocher, disant qu'ils feraient le reste du chemin à pied. Vers la fin de la journée, de Tourville est revenu seul, il a prétendu que sa femme était tombée et qu'elle s'était blessée. Plusieurs individus de la localité et de Tourville ont pris aussitôt une voiture pour porter des secours à la victime.

Arrivés à l'endroit qui leur avait été indiqué par l'accusé, ces hommes ont aperçu d'abord sur le sol un chapeau, une ombrelle brisée et un mouchoir rempli de sang. Sur l'herbe, on remarquait aussi une traînée de sang. Le corps fut ensuite découvert, il était inanimé au fond d'un précipice, près d'une petite rivière.

La position du corps, les blessures de la tête dépourvues de sang, les rapports des médecins commis pour l'examen du cadavre, que la victime était déjà presque morte lorsqu'elle a atteint le fond du précipice. Les experts ont, en outre, constaté ces taches de sang sur le pantalon de M. de Tourville.

L'accusé, ayant été mis en arrestation, prétendit d'abord que sa femme était sujette au vertige, qu'elle avait, d'ailleurs, des bottines à talons très hauts, ce qui, sans doute, avait été la cause de sa chute. Dans un autre interrogatoire il a insinué que sa femme s'était suicidée.

Aux faits que nous venons de résumer, l'accusé, à l'audience, a opposé les plus énergiques démentis.

—Emprunt au Masque de fer :

On trouve dans un manuscrit arabe la peinture suivante des effets du vin :

Lorsque Noé eut planté la vigne Satan vint l'arrouser avec le sang d'un paon ; les qu'il poussa des feuilles il l'arrosa du sang d'un singe ; lorsque les grappes parurent, il l'arrosa du sang d'un lion ; quand le raisin fut mûr, il l'arrosa du sang d'un pourceau.

Or, la vigne abreuvée du sang de ces quatre animaux, en a pris les différends caractères.

Ainsi, au premier verre de vin, le sang du buveur circule plus animé, sa vivacité devient plus grande, son teint prend des couleurs vermeilles ; dans cet état, il a l'éclat d'un paon.

Les fumées de la liqueur commencent-elles à lui monter à la tête, à l'échauffer, il est gai, il sautille, il gambade comme le singe.

L'ivresse le saisit-elle ; c'est un lion furieux.

Est-elle au comble : il tombe, se vautre à terre, s'étend et dort, semblable au pourceau.

—Notes du *Charivari* :

Si se bien connaître soi-même est le dernier mot de la sagesse, ne pas se connaître est très probablement le premier mot du bonheur.

La pointe se cherche, le trait se trouve, l'esprit se rencontre.

Etre aimable en suivant la pente de son propre caractère est le fait de bien des gens ; mais la véritable amabilité qui consiste à sacrifier ses goûts, ses habitudes et ses douceurs à autrui, est plus difficile et plus rare.

La sottise s'allie parfois très bien à certaines qualités intellectuelles ; il y a des imbéciles de talent.

—Emprunt au *Masque de fer* :

Le meilleur café de Rio grillé et moulu à 50 cts la livre au grand dépôt de Thé, 5 rue du Camp.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 14 juillet 1877.

Comptoir d'Echanges (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances.
14 Juillet	761,209 93	111,982 74
Même temps la semaine dern.	1,127,722 93	240,805 10
Total la semaine dernière	6,012,131 61	901,836 46
Total la semaine précédente	5,876,822 65	976,838 04

Nous devons à l'obligeance de M. I. N. Maynard, directeur du New Orleans Clearing House, le rapport suivant sur l'état des banques associées, à la clôture des affaires du vendredi, 13 juillet 1877 :

Ressources :	
Espèces	370,154 56
Currency	3,362,196 23
Echanges du Clearing House	761,209 93
Chèques sur d'autres banques et banquiers de la ville	7,678 01
Change américain et étranger	3,418,287 50
Dû par des banques et des banquiers éloignés	280,168 76
Prêts et escomptes	11,228,344 56
Autres actifs comptant	3,768,291 80
	$23,196,938 40
Passif :	
Circulation	$ 938,822 50
Dépôts	14,969,786 96
Dû à des banques et banquiers éloignés	1,596,953 46
Autres passifs comptant	516,289 33
	$16,016,852 25

Comparé avec la semaine dernière.

	Augmentation.	Diminution.
Espèces	—	—
Currency	$105,000	—
Prêts	—	$50,000
Dépôts	—	$75,000

Ont été élus le 12 du courant directeurs de l'association consolidée des planteurs : MM. L. J. Harris, Jules Lavergne et Adam Thomson.

Le Gouverneur a désigné récemment, au nom de l'Etat, les directeurs de la même institution. Ce sont : MM. E. A. Palfrey, Jules A. Blanc et J. Tuyes.

Nous continuons de coter les excellentes billets de commerce à 80 à —, les Nos 1 à 10 à 11, les Nos 2 à 12 à 15, les prêts reposant sur les garanties collatérales à 5 à —; le papier bonitable de premier ordre à 8½ à 10, et celui de second ordre à 11 à 12.

L'or a ouvert à 105¾ à 105¾ contre 105¾ à New York, et fermé aux taux d'ouverture sur les deux places. On n'a vendu que $12,000 à 105¾ et $10,000 à 105¾.

Le change étranger est resté aux taux antérieurs, à peu près. Les opérations de sterling sont : 5000 livres c'ser No 1, à vue, à 5 12 1/2, 1500 de banque à 5 12 et 1500 de banque à vue à 516. Nous n'avons pas entendu mentionner de ventes de francs.

A la clôture, les traites Sterling étaient notées à 508 à 509 le connaissement et le clear No 1,—5 13/16 traites des banques —à 513½ le taux des banques aux comptoirs ; les francs, à 4 95 à 4 93¾ les traites de commerce et nominales celles des banques.

Le change à vue, sur New York, n'a pas varié. Les transactions embrassent $25,000 de banques, à 1/16 pour cent d'escompte, $25,000 de banque à 1/16 pour cent de prime, $10,000, en change de commerce sur Philadelphie, se sont vendues à 1/8 pour cent d'escompte et $10,000 sur Providence à 3/16.

Les banques ont continué de tirer des chèques sur New York à — à 1/4 pour cent de prime. Le change de commerce à vue, a encore été coté à 1/16 pour cent d'escompte à 1/16 pour cent de prime.

Ventes du New Orleans Stock Exchange

14 juillet 1877.

1er appel à 11 A. M.

20,000 State Consols	78⅞
4,000 Premium Bonds	35¾

Après l'appel.

40,000 State Consols	78⅞
1,000 Premium Bonds	35¾

Le Col. G. E. Girardey a vendu, aujourd'hui, à l'encan, pour le compte de la succession de Charles Link :

32 actions Nouvelle Orléans Mutual Insurance Co à $36 50 ; 12 Merchants Insurance Co. à $42 50 ; 10 Crescent Mutual Insurance Co. à $74 75 ; 5 St. Charles Street Railroad Co. à $76 ; 19 Metropolitan Loans and Savings Bank à $100 ; et 10 New Orleans Gas Light Co. à $107 25, et $2000 en City Premium Bonds à $35 3/8, et $1500 en State Bonds à $78 3/8.

Rien de nouveau dans les actions.

Les consolidés de l'Etat ont trouvé moins d'acheteurs et n'ont pas été aussi forte qu'hier. Taux de clôture, 78⅞ à 78¾.

Les bons à primes ont été fermes. Taux de clôture 35⅞ à 35¾.

Le scrip de la ville a été coté à 34¾ à 35 celui de 1874, 45 à — celui de 1875, 34 à 34½ celui de 1869.

Les coupons (de la ville) à moitié payée ont été à 36 à 36¾ ; les mandats de l'Etat à—à 85.

OR AMERICAIN ET ETRANGER.			
Oramérica	105¾	@	106¾
Argent américain, nouvelle émission	—	@	escomp
Piastres mexicaines, Or	—	@	99¾
Pièces de 5 francs, valeur en Or	85	@	—
Pièces de 20 francs, valeur en Or	$3.85	@	—
Souverains	4.85	@	—
Pièces de 10 shiers	—	@	7.80
Doublons espagnols	15.40	@	15.50
Doublons patriotes	15.30	@	15.35
Doublons mexicains	15.45	@	15.50
Pièces de 20 pesos mexicaines	19.25	@	19.40
Or de l'Amérique du sud	$4 c. par		pesc.
20 marcs prussiens	4.60	@	4.75
Or de la Californie	5 p. c		escompte
Or américain, poids léger	5 p. c		escompte
Or américain inutile	10 p c		d'escompt

NOTE—Le tableau suivant est le relevé hebdomadaire des cotes du New Orleans Stock Exchange.

ACTIONS ET BONDS.

Banques.	Valeur au pair	Offre.	Demande.
Canal & Banking Co	100	—	97
Citizens	100	74	75
Citizens Savings Bank	100	—	—
Germania National	100	—	120
Hibernia National	100	—	—
Lafayette	100	—	—
Louisiana Savings	100	—	—
Louisiana National	100	—	—
Mechanics' & Traders	20	—	—
Metro. Loan and Savings	100	—	—
Mutual National	100	—	—
N. O. National	100	—	—
People's	50	—	—
Southern National	100	—	—
State National	100	—	72½
Union National	100	—	—
Workingmen's	25	14	15½
Compagnies d'Assurances.			
Crescent Mutual Insurance	100	75	80
Factors and Traders Ins	100	—	34½
Firemen's	50	—	—
Germania Insurance Co	100	55	—
Hibernia Insurance	100	—	—
Home Insurance	50	17	—
Louisiana Insurance	100	—	68½
Lafayette	70	—	—
Merchants Mutual	100	35	45
Mechanics' & Traders' Ins	100	—	—
N. Orleans Insurance As	20	2½	—
New Orleans Ins Co	50	35	40
Sun Mutual Insurance	100	99½	100½
Peninsular	100	—	—
Union Insurance	100	—	—
Chemins de fer Urbains.			
Carrollton	100	110½	117½
Crescent City	50	—	20
Canal & Claiborne	100	—	10
New Orleans City	100	—	145
2 Orleans	100	—	26
St Charles Street	50	71½	76½
Actions Diverses.			
Bienville Oil Works Co	100	—	—
2 Crescent City Oil Co	100	111½	120
C. City Slaughter House	50	22½	—
Carondelet Canal & Nav Co	100	—	—
Cal. Sulphur Mining Co	50	—	—
Imp. Bonded Warehouse	100	22	—
Jefferson City Gas Light Co	100	—	—
Louisiana Ice Manf. Co	50	15	20
Louisiana Levee Co. préférit	100	—	1.20
2 Louisiana State Lottery Co	100	6	—
Louisiana Oil Company	100	110	115
Lower Steam Cotton Press	100	—	40
La. Cotton Tie Co	100	—	—
Lamm's Ryleiss Engine Co	100	—	7½
Gas Company	100	104	106
N. O. Sanitary Fertil. Co	20	—	—
N. O. Tow & Salvage Co	50	—	130
Odd Fellows Hall	10	—	—
Sugar Refining Company	100	—	—
St Charles Hotel	25	—	—
Stern's Fertilising Co	50	—	—
Variétés Theatre Assoc	1,000	—	240
Nouveaux Bons d'Etat.			
Consols 7 p. c		77½	78½

Bonds de Ville.	Date d'échéance	Offre	Demande.
8 Premiums	—	34½	35½
Issued 1875	—	—	—
8 Premium drawn numbers	—	154	155
Consolidated	1892	—	—
*Issued 1852.			
Short Improvement	1836	—	—
Issued 1870.			
Bonds Divers.	échéance		
Canal & Cald. St. rr mort.	1879	—	—
O C Slaughter H. mortgage	1881	—	—
Jefferson City Gas Light Co	1898	—	—
Louisiana Levee	1921	35	—
St Charles Hotel, mort	1890	—	—
New Orleans, St. Louis & Chicago R. R.			
Jack. R. R. 1st mort	1888	—	—
Jack. R. R. 2d mor. coup	1886	94	—
Jack. R. R. 2d mor. debt B	1890	91	—
Jack. R. R. cons. gold	1912	—	—
Miss. Cen. R. R. 1st mort	1884	—	—
Miss. Cen. R. R. 2d mort	1886	71	—
Miss. Cen. R. R. Cons. gold	1913	—	—
Certificates et Warrants.			
City Scrip 1874	—	34½	36
1875	—	41	42
1876	—	23	24
Half paid Coupons	—	34	37
Legislative Warrants, 1877	—	83½	83¾
Police certificates.			
Octobre, 1874	—	30	32
Novembre, 1874	—	30	31
Décembre, 1874	—	30	32
Novembre, 1875	—	71	73
Décembre, 1875	—	71	72
Octobre, 1876	—	77	83
Novembre, 1876	—	42	45
School certificates.			
Octobre, 1874	—	31	33
Novembre, 1874	—	31	33
Décembre, 1874	—	31	33
Août, 1875	—	7	—
Septembre, 1875	—	7	—
Octobre, 1875	—	23	25
Novembre, 1875	—	34	36
Décembre, 1875	—	34	36
Septembre, 1876	—	85	90
Octobre, 1876	—	53	55
Novembre, 1876	—	23	24
Décembre, 1876	—	23	25

†Previous to July 1 1876. *Since July 1, 1876.
1 Avec Dividende. 2 Sans Dividende.
§ Avec Coupon. § Sans Coupon.

A nos Abonnés des campagnes

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le porte est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES TRANSMISES A L'ABEILLE.

LA GUERRE EN ORIENT.

Le théâtre de la guerre.

Londres, 14 juillet—Le correspondant du Standard à Bucharest dit que le prince de Roumanie a pris le commandement de l'armée et a établi un crédit pour les tentes des hopitaux.

Le correspondant du Times à Bucharest dit qu'on rapporte officiellement que Rontschouk est bloqué par les Russes.

Le Czar est arrivé à Fraterisle, une station du chemin de fer entre Giurgevo et Bucharest, où l'on dit qu'il compte établir sa résidence.

L'avant garde d'un autre corps d'armée russe est à Ploerti où un camp a été préparé pour 80,000 hommes.

On s'attend à une bataille à Eske Dumanda, où les Turcs se concentrent en grand nombre.

Le correspondant du *Times* à Cettigne rapporte que l'armée de Suleiman se dirige sur Andrinople.

Le correspondant du Daily Telegraph télégraphie ce qui suit, en date de vendredi : "Je viens d'apprendre de bonne source que les Russes ont été attaqués et mutilamnent par Osman Pasha à Plevna et par Ahmed Somb Pasha à Monasta. Le combat a duré deux jours, jeudi et vendredi.

Le correspondant du News à Bucharest rapporte qu'il est question vaguement d'un engagement à Biela et à Corest. Une dépêche de Timnitza, en date du 10, rapporte une autre rupture du pont qui traverse le Danube.

Londres 14.— Une dépêche spéciale de Giurgevo au *Times* dit, qu'une inspection attentive des batteries établies à Sibloria et des positions turques qui y étaient opposées, explique parfaitement que les dégats causés à Sloboria et à Rustchuck ont pu être causés dans le cours d'un engagement, sans que les Turcs ni les Russes aient eu l'intention de détruire les résidences consulaires.

L'Autriche plus pacifique.

Londres, 14—Le *Times* reçoit de Vienne le démenti le plus circonstancié aux derniers rapports sur les préparatifs militaires de l'Autriche ; on affirme en outre que la visite du baron Kalitz en Angleterre, n'a aucune signification politique.

Des Allemands mécontents des bulletins

Londres, 14—Une dépêche de Berlin à la *Pall Mall Gazette* annonce que des colons allemands établis dans le Dobrudsch, ont souffert sérieusement de la guerre. Le gouvernement allemand s'est plaint à la Russie et à la Turquie des mauvais traitements qu'ils ont eu à souffrir des deux armées.

MONTENEGRO.

Zara, 14—Le lieutenant général Mahmet Ali a quitté avec son armée la frontière orientale du Montenegro et marche sur Sciena.

Le prince de Montenegro a ordonné à deux bataillons de se concentrer près de Nicsic pour l'assiéger.

Volontaires en Grèce.

Athènes, 14.—Les volontaires Grecs arrivent en masse de la Turquie et sont enrôlés dans l'armée grecque ; les réserves ont été appelées, et les mesures militaires défensives avancent.

FRANCE.

Elections.

Londres, 14.—Le *Times* reçoit de Paris une dépêche portant que on tient d'excellente source que les élections auront lieu le 16 septembre et le ballotage le 30 septembre — la Chambre se réunira le 5 octobre.

La liste des candidats officiels qui n'a été arrêtée qu'après bien des difficultés semble comprendre 230 bonapartistes, 176 légitimistes et 117 orléanistes.

ALLEMAGNE.

Collentz, 14.— Maurice Auguste de Bettenmann Hollweg est mort.

ANTILLES.

La Havane, 14—Le steamer français de St-Thomas a apporté les nouvelles suivantes le 7 juillet.

Le steamer espagnol est remis au consul anglais à Porto-Rico, le 20 juin.

On a des nouvelles de St. Domingue du 25 juin.

Une révolution a éclaté à Puerto Plata ; la consternation règne dans la ville, qui est déclarée en état de siége.

On s'attend à tout moment à voir la ville attaquée par Ulises Heureaux révolutionnaires Ortea et Aimente.

L'opinion publique est favorable au président Gonzales. Les réunions de la résolution s'étendent dans tout l'intérieur de l'île, et on craint la rentrée d'une excellente récolte de tabac.

Les nouvelles d'Haïti vont jusqu'au 26 juin.

L'emprunt français est reconnu. Il s'élève à 21 millions de francs payable par versements annuels avec intérêts au taux de 5 pour cent. Heyti n'a jamais vu un tel enthousiasme ; aussi on manifeste un grand mécontentement de cette reconnaissance.

WASHINGTON.

Washington, 13—Le secrétaire de la guerre est revenu de l'Iowa.

Conduite hostile au Président.

Le Sur dit qu'un avocat de New York, nommé Norton, en ce moment à Ebbit House, a affirmé hier soir qu'il est actuellement à assurer sur la prime signature du sénateur, que M. Conkling refusera d'appuyer la politique du Président au Sud.

L'attorney général Devens a soumis au marshall du Sud au traitement homéopathique.

Mouvement diplomatique.

Des dépêches reçues du ministre Washburn annoncent qu'il désire être relevé de ses fonctions d'ici au mois d'août. En conséquence, le gouverneur Noyes s'arrangera de manière à arriver à Paris pour cette date.

Le ministre Osborne est déjà parti pour son poste au Chili avec des instructions importantes au sujet de certaines questions en litige.

Le colonel A. B. Wood, chef du bureau consulaire, remplacera Van Buren, consul général au Japon.

On prétendait cette après midi que le Président avait offert la mission du Brésil à W. A. Herron, de Pittsburg, actuellement marshall des Etats-Unis du district occidental de Pensylvanie, ami intime de la famille de Hayes.

**